

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

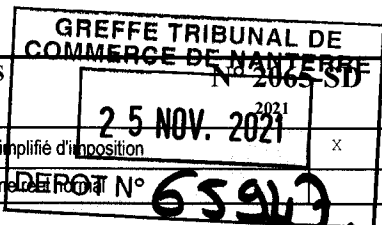
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06183

Numéro SIREN : 804 023 505

Nom ou dénomination : A POSTA BARROSA

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2021 sous le numéro de dépôt 65947



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES									
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS									
Exercice ouvert le		01012020		et clos le		31122020		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre									
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case									
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société :					Adresse du siège social :				
A POSTA BARROSA 86 AVENUE DE LA PAIX 92320 CHÂTILLON France					86 AVENUE DE LA PAIX 92320 CHÂTILLON				
SIRET 80402350500014									
Adresse du principal établissement :					Ancienne adresse en cas de changement :				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES									
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :									
SIRET :									
B ACTIVITE									
Activités exercées BAR, RESTAURANT					Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Bénéfice imposable à 15%		Déficit 23 521	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%									
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies							
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W									
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %									
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC									
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre									
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :									
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe									
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
ECF Nom et adresse du prestataire									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :					Nom et adresse du conseil :				
Tél :					Tél :				
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :					Identité du déclarant :				
CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA					Date : 13052021 Lieu : Châtillon Qualité : Président Nom du signataire : M RIBEIRO DE SOUSA RUI MANUEL				

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2021)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																	
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b												
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c													
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d													
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e															
		f															
		g															
		h															
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i													
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j													
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)													
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.															
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : <table border="1"> <thead> <tr> <th>à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4</th> <th colspan="2">à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement</th> <th colspan="2">à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Indemnités forfaitaires 5</th> <th>Remboursements 6</th> <th>Indemnités forfaitaires 7</th> <th>Remboursements 8</th> </tr> </thead> </table>						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6														
	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8													
M RIBEIRO DE SOUSA RUI MANUEL 86 AVENUE DE LA PAIX 92320 CHATILLON	1500	2020	18 347														
J DIVERS																	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																	
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice													
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice													
				MVLT restant à reporter													

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise A POSTA BARROSA				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 86 AVENUE DE LA PAIX 92320 CHÂTILLON						
SIREN 8 0 4 0 2 3 5 0 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	150 000	012	150 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	17 540	030	15 941
	Immobilisations financières * (1)		040	5 742	042	5 742
	Total I (5)		044	173 282	048	15 941
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 722	052	9 722
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	116	070	116
		Autres* (3)	072	10 037	074	10 037
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	7 647	086	7 647
		Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	27 523	098	27 523	
Total général (I + II)			110	200 805	112	15 941
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 500	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	4 200	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		
	Report à nouveau			134	12 637	
	Résultat de l'exercice			136	(19 021)	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	(685)	
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	165 082	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	2 880	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 449)			172	17 585	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	185 548		
Total général (I + II + III)			180	184 863		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise^A POSTA BARROSANéant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	153 705
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	4 500
	Autres produits				230	1 175
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	159 380

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	62 809
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	5 307
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 3 875 - mobilier - immobilier :)				242	49 972
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 700		244	2 823
	Rémunérations du personnel*				250	45 896
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 243
	Dotations aux amortissements*				254	5 424
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	176 474

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 (17 094)

Produits financiers (III) 280 Charges financières (V) 294 1 924

Produits exceptionnels (IV) 290

Charges exceptionnelles (VI) 300 3

Impôts sur les bénéfices* (VII) 306

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII) 310 (19 021)

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 312 314 19 021

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	

Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350 4 500
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col.1 Déficit col.2 352 354 23 521

Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat : 360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col.1 Déficit col.2 370 372

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A POSTA BARROSA

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A POSTA BARROSA										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		150 000		404		406		150 000	
		Autres		410				414		416			
Immobilisations corporelles		Terrains		420				424		426			
		Constructions		430				434		436			
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		1 850		444		446		1 850	
		Installations générales, agencements divers		450				454		456			
		Matériel de transport		460				464		466			
		Autres immobilisations corporelles		470		15 690		474		476		15 690	
Immobilisations financières				480		5 742		484		486		5 742	
TOTAL				490		171 432		494		496		173 282	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles				500		502		504		506			
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516			
		Constructions		520		522		524		526			
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		424		536		424	
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
		Matériel de transport		550		552		554		556			
		Autres immobilisations corporelles		560		10 518		564		566		15 518	
TOTAL				570		10 518		574		576		15 941	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES											
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
		①		②		③		④		Court terme*		Long terme	
										19% ⑥		15% ou 12,8% ⑦	
												0% ⑧	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578		580		582		584		586		588	
Plus-values taxables à 19% (1)				579		Régularisations				590		592	
TOTAL								596		598		600	

Désignation de l'entreprise : A POSTA BARROSA

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	23 521
Total des déficits restant à reporter	870	23 521

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	16 730
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 135
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A POSTA BARROSA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	4	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	153 705	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	153 705	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	4 500	
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	4 500	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	68 466	
Variation négative des stocks	145	5 307	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	16 229	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	28 086	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	118 088	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 40 117
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	40 117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023	4	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	01012020 160 au 31122020
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 0 4 0 2 3 5 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A POSTA BARROSA

ADRESSE (voie) 86 AVENUE DE LA PAIX

CODE POSTAL 92320

VILLE CHÂTILLON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RIBEIRO DE SOUSA Prénom(s) RUI MANUEL
Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 1500
Naissance : Date 26121977 N° Département 99 Commune VALPACOS Pays PT
Adresse : N° 86 Voie AVENUE DE LA PAIX
Code Postal 92320 Commune CHÂTILLON Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

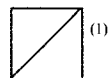
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 8 0 4 0 2 3 5 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A POSTA BARROSA

ADRESSE (voie) 86 AVENUE DE LA PAIX

CODE POSTAL 92320

VILLE CHÂTILLON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A POSTA BARROSA
SARL au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 86 avenue de la Paix 92320 Châtillon
RCS Nanterre 804 023 505

Antipio Gomes
à l'original
[Signature]

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 01 JUILLET 2021

L'an Deux Mil Vingt et Un et le 1er juillet à 15H30.

L'associé unique de la SASU A POSTA BARROSA, au capital de 1.500,00 Euros divisé en 1500 actions de 1 (un) Euro, se réunie au siège social sur convocation de la présidence.

La séance est présidée par Monsieur RIBEIRO DE SOUSA Rui Manuel, en sa qualité de président unique.

Demeurant 11, rue de la Comette 75017 Paris

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement
1500 actions, ci

1500 actions

TOTAL

1500 actions

Le Président étant l'associé unique composant le capital social, déclare que l'assemblée peut donc valablement délibérer sur les questions figurant à son ordre du jour.

R.M.S

.../...

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et, le cas échéant, sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice : quitus pour la gestion écoulee du président unique M. RIBEIRO DE SOUSA Rui Manuel.

Affectation et répartition des résultats dudit exercice.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique : le rapport de gestion sur l'exercice social clos le 31 décembre 2020, les comptes courants et l'inventaire + le texte des résolutions qui seront soumises à l'associé unique.

Il rappelle que le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice ainsi que le rapport spécial sur conventions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, les comptes annuels et le texte des résolutions, ont été adressés à l'associé unique plus de quinze jours francs avant la date de la présente assemblée, et que pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Donne acte de cette déclaration et en certifie l'exactitude. L'associé unique reconnaît, en outre, avoir été convoqué à la présente assemblée selon les modalités et dans les délais prévus par la loi.

Le gérant donne ensuite lecture de son rapport sur l'exercice écoulé.

Il précise qu'aucune question écrite de l'associé unique ne lui est parvenue.

Puis, il déclare la discussion ouverte et répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la discussion close et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance des comptes annuels pour l'exercice social clos le 31 décembre 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle donne à Monsieur RIBEIRO DE SOUSA Rui Manuel, gérant, quitus entier et définitif de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

R.M.R.S.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit une perte de (19 021) Euros, en report à nouveau. Le report à nouveau devient donc négatif pour (6 384) Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve le rapport du gérant établi conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16H00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique après lecture.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small dot.

A POSTA BARROSA
SARL au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 86 avenue de la Paix 92320 Châtillon
RCS Nanterre 804 023 505

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 01 JUILLET 2021**

Convocation en assemblée générale ordinaire afin de rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et soumettre l'approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2020 résumés dans le tableau d'analyse suivant :

	Exercice 2020
Produits d'exploitations	159 380
	=====
Achats Matières Premières	62 809
Variation Stock	5 307
Autres Charges Externes	49 972
Impôts et Taxes	2 823
Rémunérations du Personnel	45 896
Charges Sociales	4 243
Dotations aux Amortissements	5 424
Autres Charges	--

TOTAL DES CHARGES	176 474
	=====
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 17 094
	=====

Le Président



SARL A POSTA BARROSA
86, AVENUE DE LA PAIX
92320 CHÂTILLON

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE CEDEX

Objet : exercices 2018, 2019, 2020

Châtillon,
Le 08/11/2021

Messieurs,

Nous vous adressons, ci-joint,

- > les bilans de notre société pour les exercices 2018, 2019 et 2020;
- > les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires concernant les clôtures des exercices ;
- > les rapports de gestions s'y rapportant.

Par ailleurs, nous joignons à cet envoi, un chèque de 144,00€ en règlement de ces dépôts.

Dans l'attente de votre récépissé et vous en remerciant à l'avance.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président.

